

Université d'Abomey-Calavi
FAculté des **S**ciences **H**umaines et **S**ociales
(FASHS)

ANNALES DE LA FASHS
Nouvelle édition

N° 002 Novembre 2019
Volume 3

Adresse de contact

Annales de la FASHS
Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), 01 BP 526
Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074
E-mail: viliho2004@yahoo.fr ; vincent.orekan@gmail.com
Téléphone : 00 229 21 04 29 09

Adresse de soumission d'articles
annales.fashs.uac@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

ANNALES DE LA FASHS

Revue publiée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

COMITE DE PUBLICATION

Directrice de publication : Odile DOSSOU GUEDEGBE

Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Rédactrice en Chef : Sylvie de CHACUS

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Mise en page : Vincent O. A. OREKAN

CONSEIL SCIENTIFIQUE

N'BESSA Benoît (Professeur Emérite), HOUNDÉNOU Constant (Professeur Titulaire), BOKO Gabriel (Professeur Titulaire), HOUNSOUNON-TOLIN Paulin (Professeur Titulaire), CLÉDJO Placide (Professeur Titulaire), DOSSOU GUÈDÈGBÉ Odile (Professeur Titulaire), OGOUWALÉ Euloge, (Professeur Titulaire), TENTÉ A.H. Brice (Professeur Titulaire), VISSIN Expédit Wilfrid (Professeur Titulaire), AMOUZOUVI H. Dodji (Professeur Titulaire), BIO BIGOU B. Léon (Professeur Titulaire), KPATCHAVI Adolphe (Professeur Titulaire), TOHOZIN Antoine Yves (Professeur Titulaire), BAGODO Obarè (Professeur Titulaire), BAKO-ARIFARI Nassirou (Maître de Conférences), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), GONZALLO Germain (Professeur Titulaire), ORÉKAN O. A. Vincent (Professeur Titulaire), ADANHOUNME Eustache (Maître de Conférences), METINHOUE Pierre (Maître de Conférences), KISSEZOUNON Gervais (Maître de Conférences), ODOULAMI Léocadie (Professeur Titulaire), AZONHE Thierry (Maître de Conférences), DJOSSOU SEGLA Ariane (Maître de Conférences), GIBIGAYE Moussa (Maître de Conférences), HEDIBLE C. Sidonie (Maître de Conférences), HOUNGNIHIN Roch A. (Maître de Conférences), IMOROU Abou-Bakari (Maître de Conférences), OUASSA KOUARO Monique (Maître de Conférences), TCHIBOZO Romuald (Maître de Conférences), TOKO I. Ismaëla (Maître de Conférences), VIGNINOUE Toussaint (Maître de Conférences), YABI Ibouaïma (Maître de Conférences), AHLOU Cyprien Maître de Conférences), de CHACUS Sylvie (Maître de Conférences), HOUNMENOUE Jean-Claude (Professeur Titulaire), HOUÉSSOU Patrick (Professeur Titulaire), N'DAH Didier (Maître de Conférences), TOSSOU Rogatien (Maître de Conférences).

COMITE DE LECTURE

Les lecteurs (référés) sont des scientifiques choisis de par le monde selon les thématiques des articles.

BUT ET PUBLICATION

Les annales de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Nouvelle édition) est une revue scientifique annuelle qui vise à publier des articles originaux dans les domaines des sciences géographique, sociologique, psychologique, de l'éducation, historique et philosophique. Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais avec un résumé détaillé en une demi-page au maximum. Les auteurs, s'ayant régulièrement acquitté de leur frais de publication, bénéficient de la publication de leur article. Ils obtiennent le tiré à part de leurs articles après publication du numéro.

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 50000 FCFA ou 77 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-8583

Dépôt légal n° 10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre

SOMMAIRE

Titres	Pages
PROLIFERATION DES TECHNIQUES PROHIBEES DANS LES ACTIVITES DE PECHEES LAGUNAIRE ET CONTINENTALE A JACQUEVILLE AU SUD-EST DE LA COTE D'IVOIRE : ENTRE IMPASSE ET ESPOIR DIARRA Ali	5
GESTION DES INFRASTRUCTURES DE DRAINAGE DES EAUX DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO (BENIN) ZANNOU Sandé	18
GESTION DES DECHETS HOSPITALIERS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES DES ARRONDISSEMENTS DE TORI-BOSSITO ET DE TORI-CADA (COMMUNE DE TORI-BOSSITO) KOMBIENI A. Hervé, GNIMADI Codjo Clément, ADJIDOWE Anikpon Anne-Marie	39
DISTRIBUTION DIFFÉRENTIÉE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS AU SEIN DES MÉNAGES AGRICOLES AU SUD-OUEST DU BENIN ALE Charlotte Chacou et BIAOU Gauthier	63
ANALYSE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES AGRICOLES DES FEMMES SUR LE PLATEAU ADJA (BENIN) TOZO Aïhadji Dominique, IMOROU Abou-Bakari	80
INFLUENCE DES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES SUR LA CRISE DE LA PARENTALITE : CAS DES PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL AU TOGO SOGOYOU Bêkeyi Iyé, TCHABLE Boussanlègue, NEBIE Beli Alexis	97
TRADITION ET MODERNITE : UNE PRECISION DE CONCEPTS NATABOU Paulin	116
L'ECONOMIE DOMESTIQUE A L'EPREUVE DES METHODES ENDOGENES DE PLANIFICATION FAMILIALE EN MILIEU "hri" D'ADJARRA? AZALOU TINGBE Emilia M., HEDIBLE Sidonie, TOTIN Marius, FADERO Raïssa	132
DIVISION DU TRAVAIL POUR LA FAIM "ZERO" A ZOUKOU (COMMUNE DE ZOGBODOMEY) AU BENIN BENON MONRA Abdoulaye	147

L'ÉCHEC DE L'INTENSIFICATION PISCICOLE EN HWEDOÀADJOHOUN : L'ENCADREMENT AGRICOLE ET LES HWEDONONS AUX ANTIPODES DES VALEURS SOSSA Fidèle , OUASSA KOUARO Monique, MONGBO Roch L.	166
LA CHASSE AUX SORCIERES SOUS LE REGIME REVOLUTIONNAIRE AU DAHOMEY/BENIN : 1974-1989 ADJIVESSODE Patrick Joël	185

pp. 147 – 165

DIVISION DU TRAVAIL POUR LA FAIM “ZERO” A ZOUKOU (COMMUNE DE ZOGBODOMEY) AU BENIN

DIVISION OF LABOR FOR “ZERO HUNGER” IN ZOUKOU DISTRICT OF ZOGBODOMEY IN BENIN REPUBLIC

BENON MONRA Abdoulaye

Enseignant-Chercheur au Département de Sociologie-Anthropologie à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

E-mail : benonmonra@gmail.com

Résumé

Les recherches sur les populations rurales ont montré que la malnutrition et la faim constituent des préoccupations régulières. La présente recherche se focalise sur les fonctions de la division du travail dans la lutte contre la faim dans les ménages de Zoukou. Elle est élucidée par une approche méthodologique combinant le quantitatif et le qualitatif. La recherche documentaire a permis de collecter les données secondaires. L'entretien et l'observation ont permis de collecter les données primaires sur un échantillon de 30 informateurs composé des femmes et d'hommes résidant à Zoukou. L'individualisme méthodologique a permis d'appréhender les motivations, les jugements, les rationalités qui expliquent la division du travail en rapport avec la sécurité alimentaire.

Partant de la recherche exploratoire à l'enquête proprement dite, des résultats significatifs sont obtenus. Il ressort qu'à Zoukou, la division du travail favorise la cohésion sociale au sein des hommes et des femmes pour la lutte contre la faim. Par ailleurs, la division du travail contribue à la sécurité alimentaire du fait de la diversité des activités dans les ménages. Toutefois, la vie des ménages est centrée sur l'exploitation agricole qui mobilise hommes et femmes, membres de la famille et de la communauté comme main-d'œuvre complémentaire.

Mots clés : *Division du travail, la faim « zéro », cohésion sociale, sécurité alimentaire, Zoukou.*

Abstract

Research on rural people has shown that undernourishment and hunger are regular concerns. This research focuses on the functions of The Division of Labor in the fight against household hunger in Zoukou. It is elucidated by a

methodological approach combining quantitative and qualitative. The literature search collected secondary data. The interview and observation collected primary data on a sample of 30 informants involving of women and men living in Zoukou. Individualism methodological approach helped to understand the motivations, the rulings, the logics that explain the division of labor in relation to food security. From exploratory research to the actual survey, significant results are obtained. It emerges that in Zoukou, the division of labor promotes social cohesion among men and women in the fight against hunger. In addition, the division of labor contributes to food security because of the diversity of activities in households. However, household life is located on the farm which mobilizes men and women, family and community members as complementary labors.

Key words: *Labor Division, Zero Hunger, Social Cohesion, Food Security, Zoukou.*

Introduction

Dans chaque société, la division du travail donne lieu à un accroissement proportionnel dans la puissance productive du travail (A. Smith, 1776). Elle permet la croissance économique via la hausse de la productivité. La division du travail augmente la puissance productive du travail. Elle consiste en la réalisation d'une tâche complexe en de multiples tâches. Le travail est inhérent à toute espèce appelée à satisfaire ses besoins primaires. Ce travail, ou cette activité exercée a revêtu plusieurs configurations, à telle enseigne qu'aujourd'hui, l'on parle d'activité humaine, d'activité utile, de métier, de tâche, d'emploi, de contrainte, de compétences, etc. Cette notion conduira à parler du travail des femmes, des hommes et des enfants à Zoukou dans le contexte de la division du travail pour la faim « zéro ». De toute évidence, « on ne connaît pas, dans l'histoire, de sociétés sans division du travail. Partout, on observe une différenciation des tâches, une spécialisation des rôles, selon l'âge ou le sexe par exemple. La division du travail organise les sociétés, favorise les échanges entre groupes [...] » (J. Stroobants, 2010, p. 20). A la fois phénomène universel et construction socio historique et spatio-temporelle, la division sexuelle du travail en particulier est, en effet, d'abord une perception qui repose sur des représentations culturelles : les rôles et les statuts de l'homme et la femme sont déterminés par la socialisation. L'espace public revient à l'homme, l'espace privé, à la femme. « La division sexuelle du travail répond tout comme la division du travail aux exigences socio-économiques » (O. Mayila, 2012, p. 90). Pour assurer donc la survie de la famille, la réalisation des activités économiques des ménages nécessite une certaine forme d'organisation

et de coordination entre les individus. Mais, si les rôles économiques et sociaux des paysans africains dépendaient auparavant de leur statut social (lignée, classe d'âge, etc.) et si les structures de production reposaient sur la famille élargie, les changements socio-économiques ont transformé aujourd'hui ces rapports de production. Ainsi, P. Vimard (1997) remarque un accroissement de la proportion de la famille biologique (couple, famille nucléaire et monoparentale) chez les agriculteurs comme unité de production et de décision autonome. Une des raisons en est la faiblesse des ressources qui n'arrivent plus à maintenir les liens familiaux. F. Ngeyap (2006) montre également, dans une étude sur le Cameroun, l'évolution des rapports sociaux entre les hommes et les femmes. Ainsi en période de crise, les modèles familiaux sont devenus plus restreints et plus individualistes, et les décompositions et recompositions sociales qui y sont liées s'accompagnent de nouveaux rôles de la femme dans la production domestique. « Dans un premier temps, les épouses se substitueront aux hommes en tant que sources de revenus et soutiens de leur unité domestique » (F. Ngeyap, 2006, p. 512). Dans les activités productives, les ménages doivent opter pour des stratégies à court ou moyen terme. En effet, en situation de grande pauvreté : « les ménages ne peuvent se permettre de calculer ni sur le long terme ni en moyenne, ils sont davantage préoccupés au jour le jour par le maintien d'un certain niveau de revenu ou de consommation en dessous duquel leur situation deviendrait catastrophique » (F. Sandron, 2007b, p. 141). La réalisation des activités nécessite donc une certaine forme d'organisation familiale. Depuis toujours, famille, école et société proposent « des modèles d'hommes et de femmes, des modèles de pères et de mères, des rôles masculins et des rôles féminins, à travers lesquels chacun s'efforcera de construire son identité personnelle » (R. Hofstetter, 2009, p. 92). Elles dictent en ce sens leurs règles aux enfants afin que ceux-ci entrent dans la norme, leurs normes. Obéir aux lois, apprendre les bonnes manières, être respectueux, etc., tels sont les conventions que l'adulte enseigne à l'enfant pour lui offrir une identité sociale et sexuelle. La communauté traditionnelle rurale contient en son sein de multiples réalités souvent codifiées et significatives qui participent à son harmonie. Dans cette communauté, la division du travail constitue un lien social dans le partage des rôles et un facteur de solidarité. C'est cette solidarité que E. Durkheim (1893) appelle « solidarité mécanique ». Elle est manifeste (dans les sociétés traditionnelles), notamment dans la communauté rurale béninoise. Le travail dans la communauté rurale traditionnelle « est de prime abord un acte qui passe entre l'homme et la nature » (B. Flacher, 2008, p. 15). En effet, les sociétés traditionnelles sont des sociétés où l'organisation du travail et la production de richesses matérielles sont destinées à la subsistance, des portions étant réservées

aussi bien à l'alimentation qu'à la récolte prochaine, aux différentes cérémonies qu'à l'échange. Dans ces communautés, le fruit du travail de chacun est perceptible, ce qui confère au travail un caractère valorisant. Les principes de la division du travail sont donc basés sur la séparation des tâches. Il y a des tâches dévolues aux hommes et des tâches dévolues aux femmes ; des tâches dévolues aux enfants et celles dévolues aux personnes âgées. Ces différentes répartitions des tâches sont résumées par la division sexuelle du travail. « [...] Ces principes sont valables pour toutes les sociétés connues, dans le temps et dans l'espace. Ils peuvent être appliqués grâce à un procès spécifique de légitimation, l'idéologie naturaliste. Celle-ci rabat le genre sur le sexe biologique, réduit les pratiques sociales à des « rôles sociaux » sexués, lesquels renverraient au destin naturel de l'espèce. » (C. Gauvreau, 2009, p. 25). La division du travail et la division sexuelle du travail résultent grossièrement du même principe, à savoir de la répartition des tâches en fonction des compétences de chaque individu. Aussi bien sur le plan général qu'au niveau de la production agricole, la communauté traditionnelle est régie par des règles bien précises dont le but premier est de conserver l'équilibre communautaire. Ainsi, l'activité économique individuelle apparaît vraisemblablement comme partie intégrante de l'activité des membres de l'ensemble de la communauté. Ce n'est pas un hasard si « la division des choses et des activités [...], selon l'opposition entre le masculin et le féminin reçoit sa nécessité objective et subjective de son insertion dans un système d'opposition homologues [...]. Etant semblables dans la différence, ces oppositions sont assez concordantes pour se soutenir mutuellement [...] » (P. Bourdieu 1998, p. 14). Cette mutualité contribue à la cohésion sociale et la sécurité alimentaire en milieu rural à l'instar de Zoukou. Selon M. Schweitzer (2002), les femmes ont toujours travaillé. On ne le dit pas assez, on ne le voit pas vraiment et même, semble-t-il, on ne veut pas le savoir. A Zoukou, les femmes ont toujours travaillé, certes, mais elles ne choisissent pas les mêmes professions que leurs homologues hommes et n'évoluent pas dans les mêmes domaines d'activités. Il est donc évident que la méthode la plus utilisée pour créer une division du travail se base sur les différences entre hommes et femmes (J. Spradley et J. M. Brenda, 1979 cité par R. Hofstetter 2009). En effet, les femmes s'orientent vers des professions qui rappellent leurs fonctions au sein du foyer. Cependant, comme l'évoque P. Bourdieu (1998, P.23), « la division sexuelle du travail se dessine également verticalement, via une hiérarchie qui offre la plupart du temps le pouvoir aux hommes. Ils ont en ce sens autorité sur les femmes reléguées dans des fonctions d'assistantat. C'est la ségrégation verticale ». Par ailleurs, les femmes ont une capacité d'adaptation toute les conditions qui se présentent à elles dans l'espace et dans le temps. Elles réaffirment leur place tant au niveau de la famille qu'au niveau de la société (J. Muchnik, 1984 :1).

Le village Zoukou est caractérisé par une domination masculine et une complémentarité entre l'homme et la femme. Aussi, notons-nous que le partage des tâches connaît une dynamique dans sa structure influencée par le changement de techniques agricoles. L'artisanat alimentaire développé à Zoukou concerne la plupart des produits alimentaires de base approvisionnés par les femmes : akassa, pâte de maïs, gari, huile rouge, amuse-gueule, etc. Cependant, face à l'artisanat alimentaire à prépondérance largement féminine, il existe d'autres artisanats comme les forgerons, les menuisiers, chasse, qui restent du domaine masculin. Pour comprendre la structure du partage sexuel des tâches et comprendre sa fonctionnalité dans son contexte socioculturel, une interrogation se formule comme suit : quelles sont les implications de la division du travail sur l'élimination de la faim à Zoukou ? L'objectif général de cette recherche est de contribuer à une meilleure compréhension des fonctionnalités de la division du travail sur la sécurité alimentaire à Zoukou. De façon spécifique, il est question d'établir un lien entre la cohésion sociale et la division du travail à Zoukou d'une part, et d'autre part, d'expliquer l'importance de la division du travail dans la sécurité alimentaire à Zoukou. Pour y parvenir, un itinéraire méthodologique est adopté.

2. Matériels et Méthodes

De nature qualitative et quantitative, cette recherche porte sur une population composée de deux principaux groupes cibles. D'une part, les hommes, des femmes exerçant une activité professionnelle, un métier ou capable de fournir des informations utiles et d'autre part, les personnes ressources composées des sages et notables. Les femmes sont une cible incontournable pour comprendre leurs intentions, les motivations et les logiques qui expliquent leur participation au travail. Les sages et notables ont été retenus pour leurs expériences, leurs perceptions et leurs opinions sur la division du travail. Pour collecter les données qualitatives, des personnes ressources sont identifiées par choix raisonné. Ce choix a tenu compte de leur capacité à renseigner sur les déterminants et les implications de la division du travail. Il importe de préciser que la taille de l'échantillon a été fixée en fonction du seuil de saturation des informations recueillies. En ce qui concerne le volet quantitatif de la recherche, 25 acteurs sociaux de Zoukou ont été interviewés. Les acteurs ont été sélectionnés par le hasard simple dans les habitations, les places publiques, les marchés, les services. Ces lieux sont sélectionnés après un tirage aléatoire simple. Quant aux informations qualitatives, 5 personnes ressources ont répondu aux préoccupations relatives aux opinions et raisons de choix des options des populations. Les questions ouvertes du questionnaire ont constitué le corpus complémentaire à celui des personnes ressources. Le recueil des informations

sur le terrain est effectué par la recherche documentaire, l'entretien semi-structuré, l'observation et l'administration du questionnaire. Le traitement des données est fait de façon manuelle et informatique. Les données qualitatives sont transcrites, sériées, classées et croisées selon leur catégorisation thématique. Ces données ont été soumises à une analyse de contenu. Quant aux données quantitatives, elles ont servi à la réalisation des tableaux grâce aux logiciels de traitement de texte Excel. Partant de cette approche méthodologique, les résultats significatifs sont présentés selon les objectifs spécifiques de la recherche.

3. Résultats et discussion

3.1. Bref aperçu du cadre de la recherche

Zoukou est situé au centre du Bénin dans la commune de Zogbodomey à 15 km de Bohicon. Selon le dernier recensement de l'INSAE (2013), l'arrondissement de Zoukou compte 7315 habitants dont 3756 de sexe féminin et 3559 de sexe masculin. Cette même source précise que le village de Zoukou compte une population de 1704 habitants. Sur cette population, les femmes représentent 53,52%.

3.2. Division du travail comme source de cohésion sociale à Zoukou

Il ressort des données du terrain que plusieurs activités sont menées à Zoukou surtout dans les ménages. Ces activités varient en fonction du sexe. Ainsi, pour certains, les hommes pratiquent les activités qui nécessitent beaucoup d'efforts physiques et psychologiques notamment l'exploitation forestière, la chasse, l'agriculture ou encore l'« aide maçon ». Dans cette logique un agriculteur nous confie ceci : « *Chez nous ici, ce sont les hommes qui travaillent beaucoup au champ. Ceci n'émane pas du fait que la femme est incapable mais parce qu'elle est faite normalement pour exercer d'autres activités moins physique* ». De ces propos retenons que plusieurs raisons gouvernent la répartition des tâches à Zoukou. Le constat du terrain est que se sont en majorité les agriculteurs qui partagent cette idéologie. Pour d'autres, l'homme doit aller au service dans la journée et le soir se divertir et causer avec les enfants. En ce qui concerne la femme, ses activités concernent les travaux de ménage en l'occurrence la propriété de la maison, la vaisselle, l'entretien des enfants et la préparation des repas pour sa famille. A cet effet, une ménagère affirme: « *Nous les femmes devront nous occuper de l'entretien de la maison et de toute notre famille. Nous ne sommes pas faites pour le champ ni autres services quelconques. A la rigueur nous pouvons aller vendre ou acheter au marché* ». Ce discours nous montre la place des femmes dans cette localité. Néanmoins, d'autres acteurs approchés pensent que la femme doit travailler au même titre que l'homme. Elle doit aussi

aller au champ si son époux est agriculteur ou au service si elle a étudié. C'est ce que nous dit cet artisan en ces termes : « *Je ne vois pas ce qui empêche la femme de faire certains travaux. J'en connais d'autres qui font des activités plus physiques que les hommes et elles ne sont pas mortes. D'autres ont la bouche seulement et elles se prennent pour des faibles* ».

De tout ce qui précède, il ressort que chaque acteur aborde la question de la répartition des tâches en fonction de son niveau de compréhension et de l'importance qu'il l'accorde.

3.2.1. Division du travail dans le temps et dans l'espace

Par ailleurs, le travail s'exécute pendant le jour et la nuit. En fonction de la période, diverses activités sont réparties selon le sexe. Sur le terrain, la question des activités nocturnes est plus pertinente. Les résultats révèlent qu'il existe des activités nocturnes aussi bien pour l'homme que pour la femme à Zoukou. Le tableau ci-dessous résume l'avis des enquêtés sur l'existence des activités nocturnes à Zoukou

Tableau I : Avis des enquêtés sur l'existence des activités nocturnes

Avis	Oui	Non	Total
Sexe			
Masculin	07	03	10
Féminin	16	04	20
Total	23	07	30
Fréquence %	77	23	100

Source : Donnée du terrain, novembre 2018

D'après la lecture du tableau, 77% des enquêtés déclarent qu'il existe des activités nocturnes à Zoukou. Parmi ces activités, notons entre autres la vente des produits ou des fruits au bord des voies. Cette activité est réservée très souvent aux femmes selon les enquêtés. Aussi, existe-t-il des activités nocturnes qui, pour la plupart, concernent les hommes telles que le gardiennage, le *Zemidjan* (taxi-moto) selon les données du terrain. C'est ce que confirme les propos d'un chef ménage conducteur de taxi moto interviewé à son domicile :

« La nuit il y a des activités pour nous les hommes et il y a aussi des activités pour les femmes. Attendez le soir et prenez cette vont-là, vous verrez que ce sont nos femmes qui sont championnes dans la vente des patati-patata aux bords des voies. Si vous voulez voir les activités des hommes la nuit passez devant

les maisons des hauts cadres, devant les banques ou institutions.

Moi par exemple je fais le Zemidjan la nuit ».

Que ce soit dans la journée ou la nuit, la répartition des tâches est une réalité à Zoukou. De même, 23% des enquêtés estiment qu'il n'a pas une activité nocturne pour n'importe quel genre dans cette localité. Pour eux, ce sont les activités que les gens font toute la journée qui se poursuivent la nuit. C'est ce que témoigne cet instituteur : *« Je ne pense pas qu'il existe des activités nocturnes spécifiques pour n'importe qui. Ce que font les gens dans la nuit comme activité ici à Zoukou, ils le font déjà dans la journée et tout le monde les connaît pour ça »*. D'après ces propos, la relativité est de mise en ce qui concerne la question de l'existence ou non des activités chez les acteurs de Zoukou.

Selon les résultats de l'enquête, la division des tâches a des avantages aussi bien pour l'homme que pour la femme à Zoukou. Parmi ceux-ci nous, pouvons citer la croissance économique, la création d'une main d'œuvre très forte, la création d'emploi. Tous ces avantages facilitent la vie des ménages. Cela permet à la femme d'être autonome et de participer activement aux dépenses du foyer. C'est ce que confirme un maçon en disant ceci : *« Je pense que le fait que l'homme ait son travail à part et la femme aussi facilite les choses. Cela favorise l'ambiance dans la famille. Si je sors et que je ne gagne pas d'argent j'ai moins de souci car je sais qu'elle va gagner elle autre vice versa »*. Dès lors, la division du travail est aussi un facteur de préservation de la bonne ambiance dans les ménages de cette localité. Elle facilite l'entraide et la compréhension entre les membres d'une famille, ce qui concourt au bien-être individuel et collectif et à la cohésion sociale des acteurs de Zoukou. La création de la richesse, l'augmentation des chiffres d'affaire du ménage, la motivation de mieux faire que son partenaire constituent aussi un avantage de la division des tâches.

3.2.2. *Division des tâches entre l'homme et la femme comme source de cohésion sociale à Zoukou*

Les hommes et les femmes soutiennent que la division des tâches est un facteur de cohésion sociale à Zoukou. Elle se manifeste par la compréhension mutuelle au sein des ménages, l'amour du prochain, le respect de l'autre et de son activité. C'est ce que nous fait savoir un agent de la radio communautaire en ces termes :

« La division des tâches influence positivement notre société. D'ailleurs, avant qu'il ne fasse jour, chacun sait déjà ce qu'il a à faire. Cela entraîne non seulement moins de frustration dans nos ménages mais aussi nous permet d'avoir une multiplication des activités pour le bien des populations ».

Des propos de l'enquêté, nous comprenons que la répartition des tâches favorise non seulement l'entente au sein des ménages mais aussi la diversité des activités. De même, l'entraide, l'harmonie, la sécurité alimentaire et l'épanouissement des populations sont aussi quelques manifestations de cette division des tâches. « *Si j'amène un peu, mon mari amène un peu. Tout le monde se sent important dans un couple et les enfants sont heureux* », nous confie une ménagère. La division des tâches permet l'autonomisation et la complémentarité au sein du ménage.

La division de travail étant une réalité, voire une nécessité pour les acteurs de Zoukou, plusieurs raisons expliquent cet état de choses. Pour certains acteurs, il y a des travaux spécifiques réservés à l'homme, à la femme et à l'enfant. L'homme est envoyé par Dieu pour exercer les métiers plus physiques contrairement à la femme et à l'enfant. Les propos de cet agriculteur confirment que « *Dieu même en nous créant sais très bien que l'homme, c'est le camion gros porteur et la femme le petit véhicule. Donc si tu ne veux pas avoir de souci, ne tente pas à vouloir renverser les bagages d'un camion dans un petit véhicule* », conclut-il. Ces propos montrent l'une des genèses de la division des tâches dans cette localité. Pour d'autres, c'est plutôt parce que tout le monde ne peut pas exercer le même métier ou, du moins, n'est pas en mesure d'exercer la même activité que ses semblables qu'est née la division des tâches. L'écart de compétence ou de moyen financier favorise la répartition des tâches.

« Si tu demandes à celui qui n'a jamais mis pied à l'école d'aller enseigner, ce n'est possible. Donc du moment qu'il y a des possibilités de faire autre chose, le mieux, c'est d'aller le faire. Tout ça c'est pour notre bien. Aujourd'hui si ma moto a un problème, je suis obligé d'aller voir un mécanicien ; c'est comme ça la vie et c'est mieux ainsi. Si tu m'attends là-bas, je t'attends aussi ici. Dieu n'est pas bête », nous confie un menuisier à Zoukou.

Du discours de cet enquêté, nous remarquons l'importance, voire la portée de la division des tâches dans l'organisation sociale des acteurs de Zoukou. La division du travail a des avantages aussi bien pour les membres des ménages que pour le développement de la localité. Ce phénomène assure le développement de la localité à travers la diversité des activités. Il favorise le vivre-ensemble et contribue à la formation des organisations ou des coopératives au sein des acteurs de la localité. Les acteurs ayant un même métier ou une même activité, partagent très souvent le même espace au marché et fréquentent très souvent la même organisation paysanne.

« Ici si vous connaissez la localité, vous allez constater que les gens qui pratique les mêmes activités sont constitués en

organisation. Ils organisent très souvent des rencontres pour faire des tontines et se donnent des conseils pour améliorer leur secteur », affirme un pharmacien de la place.

Par ailleurs, la division du travail, malgré ses multiples avantages possède aussi des inconvénients non moins négligeables dans la vie des acteurs de cette localité. Ce phénomène est parfois source de non-respect et de désobéissance de certaines femmes vis-à-vis de leur époux. Certaines femmes, une fois autonomes financièrement, pensent qu'elles avoir atteint le niveau de leur époux, ce qui, très souvent, entraîne des frustrations et même le divorce. C'est ce que témoignent les propos d'un agriculteur :

« La femme qui a son activité et qui participe au fonctionnement du foyer avec de petites dépenses ne respecte plus son mari. Elle sort quand elle veut et si tu lui demandes d'explication, elle te dit qu'elle est partie faire ce qui vous nourrit à la maison. Pour moi, la femme est faite pour le foyer et rien d'autre ».

De ce discours, l'on peut déduire que la division du travail peut être source de conflit, de divorce dans certains ménages. De même, bien des acteurs pensent que ce phénomène est parfois source de paresse. D'autres ayant conscience que même s'il n'a pas son épouse ou son ami aura, ne fournit plus d'effort pour son autonomisation. Il entraîne aussi la jalousie entre acteurs exerçant la même activité, surtout ceux qui partagent le même espace. A force de voir l'autre vendre plus que soi alors qu'on vend les mêmes choses, entraîne la jalousie. C'est ce que nous apprend une revendeuse en ces termes : « *Chez nous les femmes surtout ici au marché on se lance les mauvais sorts pour détruire l'autre, on invente des fausses histoires soit disant qu'elle pratique la sorcellerie pour que ces clients lui quittent au détriment de nous ; c'est la vérité* ».

Des pratiques occultes sont associées à l'exécution des tâches selon ces propos de l'informateur. Il ressort que ces manières de faire peuvent empêcher l'évolution des organisations que créent les acteurs exerçant la même activité. De tout ce qui précède, retenons que la division du travail favorise parfois le malaise au sein des acteurs d'une même localité. Ce qui pourrait avoir des répercussions sur le développement de la localité.

3.2.3. *Division du travail au sein des organisations paysannes*

Le tableau ci-dessous résume l'avis des enquêtés sur l'existence de la division du travail au sein des organisations paysannes.

Tableau II : Avis des enquêtés sur l’existence de la division du travail au sein des organisations paysannes

	AVIS	OUI	NON	TOTAL
SEXE				
MASCULIN		07	03	10
FEMININ		18	02	20
TOTAL		25	05	30
FREQUENCE %		83	17	100

Source : donnée du terrain, Novembre 2018

A la lecture du tableau, 83% des enquêtés pensent qu’il existe au sein des organisations paysannes une division du travail. Cela participe même à l’évolution des activités de l’organisation. Dans ce sens, un agriculteur dit ceci : « *si une organisation a plusieurs activités, la répartition des tâches va améliorer le rendement de l’organisation* ». Ces propos montrent l’importance de la division du travail dans le but de maximiser les intérêts d’une organisation.

Par contre, 17% soutiennent qu’il ne peut pas y avoir de division du travail au sein d’une organisation qui a un même objectif. C’est ce que pense une ménagère en disant : « *si nous allons travailler différemment pourquoi avoir alors une même organisation ?* ». De cette interrogation, nous remarquons les limites de ce phénomène chez certains acteurs.

De tout ce qui précède, retenons que l’appréciation de l’existence de la division du travail au sein d’une même organisation varie d’un enquêté à un autre en fonction des considérations qui sont les siennes. La répartition des tâches engendre des avantages au sein des organisations paysannes dans ce village. Elle permet d’avoir une meilleure production et par conséquent, elle permet de maximiser les profits. Dans cette optique, un agent de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle nous apprend:

« La division du travail permet aux membres de développer leur savoir-faire dans le domaine qu’ils maîtrisent le mieux. Cela met aussi d’une manière ou d’une autre les membres en concurrence puisque chaque sous-groupe de l’organisation va vouloir dépasser

les autres en termes de productivité. Tout ça ne peut qu'avoir des avantages pour l'épanouissement du groupe ».

De ces propos, remarquons l'importance de la division du travail dans une organisation paysanne.

De plus, cette pratique permet de dynamiser l'organisation paysanne. Il facilite l'intervention des partenaires techniques et financiers dans le but d'aider ces membres à atteindre leurs objectifs. La diversité des activités dans une organisation paysanne rend visible l'organisation et participe à l'entente du groupe. C'est ce que pense ce membre d'association de développement agricole : « *Si par la diversité de vos activités vous arrivez à avoir beaucoup de bénéfiques ce sont les partenaires qui vous cherchent et si les bénéfiques sont utilisés à bon escient vous devenez une famille* ». De ces propos, notons que la division du travail facilite le vivre ensemble entre les membres d'une organisation paysanne. La division du travail facilite la vie des organisations paysannes et par ricochet participe au développement de la localité. La répartition des tâches est un phénomène qui induit la cohésion sociale dans une société. Ce phénomène favorise la création des groupements paysans. Il est aussi un facteur de création des coopératives. Ces groupements peuvent être de différentes formes telles que les groupements de tontines, les associations des femmes. Tout ceci entraîne l'attachement des individus aux groupes. Les organisations permettent aux membres de participer activement au développement de leurs localités et ainsi améliorer leurs conditions de vie. C'est ce que soutient cet enquêté en ces termes : « *Le fait que chacun travaille dans une organisation facilite la contribution de tout un chacun au rayonnement de notre localité car nous n'allons réussir que par le travail* ». Ici, nous voyons la portée de la division du travail dans la vie des acteurs de Zoukou.

De plus, le phénomène de la division du travail induit la cohésion sociale chez les acteurs de Zoukou. « L'union fait la force », dit-on. Une société unie peut vaincre la faim. La division du travail comme source de cohésion est un facteur de lutte contre la faim, car elle exprime l'assistance, la solidarité, l'entraide, la complémentarité.

3.3. Division du travail comme facteur de sécurité alimentaire

3.3.1. De l'organisation du travail à l'autosuffisance alimentaire

Il existe une répartition des tâches dans la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits agricoles à Zoukou.

Plusieurs activités sont menées à Zoukou. Entre autres, nous pouvons citer l'activité agricole (la production vivrière). Cette activité a plusieurs étapes notamment le défrichage, le labour, le semi, le sarclage et la récolte.

En effet, plusieurs catégories d'individus sont acteurs dans la sphère agricole. Il s'agit des hommes, des femmes et des enfants. On peut ajouter à ceux-ci les agents du Secteur Communal d'Activité Agricole. Ces derniers sont chargés de la distribution des intrants agricoles et du suivi régulier des paysans à tous les niveaux dans l'exercice des activités agricoles. Chaque catégorie a son travail en fonction de ces capacités physiques et psychologiques. Dans cet ordre d'idées, une ménagère dit ceci : « *Vous ne pouvez pas demander à un enfant ou à une femme de faire la même pratique que certains hommes* ». De ces propos montrent que la division du travail est basée autour de certains construits sociaux bien spécifiques dans cette localité. Il y a plusieurs activités agricoles et chaque catégorie d'acteur l'exerce en fonction de son statut à Zoukou. Dans l'exercice des activités agricoles à Zoukou, il existe une répartition des tâches. Plusieurs raisons expliquent cette division du travail social selon les données du terrain. Les acteurs de la localité pensent qu'il y a des travaux que ne peuvent pratiquer les enfants et les femmes vu l'effort physique que cela implique. Le défrichage et le labour font partie de ces activités agricoles nécessitant assez d'effort physique, voire psychologique. C'est ce que soutient un agriculteur à Zoukou : « *Il y a des activités musclées et moins musclées alors que les femmes surtout sont des êtres faibles* ».

La femme étant un « être faible », elle s'occupe des activités moins physiques puisque l'homme ne peut pas tout faire à la fois. Le semi et la récolte sont quelques-unes des activités agricoles qui concernent plus la femme. C'est ce que témoigne cette ménagère en ces termes : « *Nous les femmes en dehors des travaux des ménages, nous ne faisons plus grand chose au champ. Nous faisons le semi et parfois la récolte ; nos maris ne sont pas des paresseux* ». Ce discours révèle que ce sont des hommes paresseux qui demandent beaucoup d'effort à leurs épouses au champ. Quant aux enfants, ils aident leurs parents comme ils peuvent en fonction de leurs sexes. Les filles aident leur maman et vice-versa. Le garçon aide son papa dans certaines étapes du défrichage et du labour et la fille dans le semi et la récolte. Le sexe est un élément déterminant dans la

division du travail surtout dans la transformation des produits agricoles à Zoukou. En effet, l'homme s'occupe de la récolte des produits à transformer (le manioc par exemple). La femme, quant à elle, s'occupe du ramassage des produits et de la transformation. Au cours du ramassage et de la transformation, il se pourrait que l'homme aide la femme pour gagner le temps. C'est ce que nous apprend un agriculteur lorsqu'il dit ceci : « *Chacun a son rôle dans ces genres de travail, mais il peut arriver qu'on s'entraide parce qu'on veut vite finir, parce qu'on a vite besoin de l'argent* ». Il ressort de ces propos que la répartition des tâches existe dans la transformation des produits agricoles, mais il peut arriver que cela ne soit pas respecté en fonction des circonstances.

En ce qui concerne la commercialisation, il existe aussi une division du travail. Les hommes s'occupent très souvent du transport de la femme et les marchandises de la maison jusqu'au lieu de vente. Ainsi, la femme s'occupe de la vente des marchandises jusqu'à la fin. « *Ici nos maris nous aident à transporter les marchandises jusqu'au marché. Parfois ils restent jusqu'à la fin de la vente s'ils n'ont plus autres occupations* ». A ce niveau, il peut arriver que le phénomène de la répartition des tâches ne soit pas respecté rigoureusement. De même, la répartition des tâches se poursuit jusqu'à la consommation dans cette localité. Il faut noter qu'à ce niveau aussi, l'homme s'occupe du transport des produits du champ jusqu'à la maison. La femme, quant à elle, s'occupe de la cuisine pour que toute la famille mange.

3.3.2. La Division sexuelle du travail et autosuffisance alimentaire

Le tableau ci-dessous résume l'avis des enquêtés sur l'autosuffisance alimentaire à Zoukou.

Tableau III : Avis des enquêtés sur l'autosuffisance alimentaire à Zoukou

	AVIS	OUI	NON	TOTAL
SEXE				
MASCULIN		09	01	10
FEMININ		18	02	20
TOTAL		27	03	30
FREQUENCE %		90	10	100

Source : donnée du terrain, Novembre 2018

A lecture du tableau, 90% des acteurs pensent qu'il y a l'autosuffisance alimentaire à Zoukou pour plusieurs raisons. D'abord il y a de nourriture en abondance, l'absence des maladies liées à la malnutrition. « *Ici, chacun mange à sa faim, nous sommes certes pauvres, mais nous trouvons tout de même à manger* ». A travers ces propos, l'autosuffisance alimentaire est une réalité selon certains acteurs de la localité. Néanmoins, 10% des acteurs pensent qu'il n'a pas encore l'autosuffisance alimentaire dans la localité. Pour eux il y a encore des périodes de l'année où il manque de nourriture. « *Ici, certains mangent difficilement une fois par jour. Comment pouvons-nous parler d'autosuffisance alimentaire ?* », s'interroge un instituteur de la place.

La question de l'autosuffisance est perçue selon chaque acteur en fonction de son niveau de compréhension. La majorité des enquêtés paysans estime que la division du travail contribue vraiment à l'autosuffisance alimentaire à Zoukou. La diversité des activités permet aux ménages de bien vivre puisque chaque membre apporte sa contribution pour le bien-être de tous. C'est ce qu'insinue un paysan en disant que :

« au moment où l'un vend la nourriture, l'autre vend les fruits ici. Si la nourriture ne te plait pas, tu peux acheter les fruits si tu as d'argent. En plus nos femmes préparent la nourriture en plein temps pour les enfants avant de vaquer à leurs activités. Comme nos enfants mangent à leur faim donc c'est fini ».

Ces propos nous montrent les éléments constitutifs de l'autosuffisance alimentaire dans cette localité. Certains s'adonnent aux produits vivriers, tandis que pour d'autres, ce sont les céréales qui priment sur tout. Certains acteurs vivent de la production des fruits comme les mangues. Tout cela favorise la disponibilité de la nourriture en tout temps dans cette localité. La division du travail est un facteur de la disponibilité alimentaire, de l'autosuffisance alimentaire et par extension de la sécurité alimentaire à Zoukou.

Par ailleurs, il existe plusieurs contraintes liées à la division du travail et au développement des activités rurales à Zoukou. Parmi celles-ci, nous avons le manque de confiance au sein des acteurs. La méfiance est le principal facteur lié à la division du travail et au développement des activités agricoles. « *Nous ne savons pas si la personne à qui nous allons là confiée va nous faire ça comme nous le souhaitons. Donc le mieux c'est de le faire soi-même et trouver à faire à celui qui voulais t'aider puisqu'il ne peut rester sans rien faire* », nous confirme une ménagère. Il s'ensuit que le manque de confiance est un élément incontournable du phénomène. Egalement, le manque de complémentarité et le manque de soutien sont les contraintes liées aux phénomènes de la division du travail et du développement des activités agricoles. Enfin, le manque de moyen

pour mieux faire est aussi l'une des contraintes liées à la répartition des tâches et au développement des activités rurales évoquées par les acteurs de la localité.

Discussion

Selon H. Spencer., F. Taylor H. Ford (1970), la division du travail est l'émiettement ou la parcellisation des tâches. E. Durkheim (1983) montre que grâce à la division du travail social, on passe à des sociétés traditionnelles où le facteur ressemblance est pris comme primauté de formation de groupement, pour les sociétés modernes dans lesquelles règnent une dépendance réciproque, une complémentarité malgré les différentes spécialisations des individus. Il s'agit de transcender la solidarité mécanique basée sur les similitudes, les ressemblances pour la solidarité organique qui prend en compte l'interdépendance et la complémentarité dans la différenciation. Dans cette dernière solidarité, l'auteur établit une allégorie avec les différentes fonctions du corps humain. La division du travail en milieu rural répond à quels rôles « genrés » pour les femmes et les hommes ? (VASF, 2013 :17). Afin de renforcer la place de la femme dans le milieu rural, il est primordial de susciter une prise de conscience chez les femmes comme chez les hommes de la répartition des rôles sociaux, économiques et politiques et des inégalités entre hommes et femmes. Cela se traduit dans un premier temps par des formations et, dans un deuxième temps, par la valorisation des résultats positifs de la participation des femmes dans diverses activités, ce qui engendre une plus grande confiance des femmes en leurs capacités, surtout si elles sont soutenues dans ces activités par leur mari. D'où, la fonction de la division du travail permet de rendre les individus interdépendants et solidaires. Pour cela, E. Durkheim pense que la fonction de la division du travail est surtout morale et sociale. Pour E. Beaulieu (2008), lorsqu'on pense aux luttes pour la souveraineté alimentaire, ce sont les enjeux liés directement à l'agriculture qui viennent en premier à l'esprit. Par contre, A. Godard et V. Petit (2002) ont montré comment les inégalités de genre dans l'accès aux ressources économiques se perpétuent par la division sexuelle du travail qui contraint les femmes à être dépendantes des activités masculines. Par ailleurs, selon les travaux d'I. G. Mayila Gawandji Oloundigolo (2012 : 325), la femme s'occupe de la gestion de la nourriture et l'homme est pourvoyeur de ressource. Selon ces enquêtes, la femme se sent humiliée lorsqu'il n'y a pas à manger dans le ménage. Tel est le cas de la femme de Zoukou. C'est dans la deuxième partie de son œuvre que E. Durkheim (1983) se questionne sur les causes de la division du travail. Pour lui, la densité de la morale est croissante dans une société où la division du travail repose sur des traits de ressemblances. Ici l'augmentation de la population est proportionnelle à celle des échanges. Dans le domaine industriel et urbain, la division du travail devient indispensable

du fait de la présence des corporations dont le but est la solidarité, la complémentarité et surtout l'interdépendance. La division du travail anémique est la conséquence de la spécialisation et de la différenciation exacerbée oubliant ou négligeant ainsi l'interdépendance qui les unissait ou devrait les unir. Face à cela, seule la division du travail anémique se développe à travers les crises industrielles, les crises politiques, les échecs. Toutes ces anomalies sont dues à une carence de règles capables de veiller à une bonne intégration de la cohésion sociale. Et E. Durkheim (1983) d'affirmer : « *si la division du travail ne produit pas de solidarité, c'est que les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état d'anomie* ».

Conclusion

La recherche sur la lutte contre la faim par la division du travail, est élucidée par une approche méthodologique mixte permettant d'aboutir à des résultats en fonction des objectifs spécifiques. Il ressort qu'en milieu rural, la terre constitue le principal moyen d'existence des paysans. Toute la vie des ménages est centrée sur l'exploitation agricole, qui mobilise hommes et femmes, membres de la famille et de la communauté comme main-d'œuvre. Mais depuis quelques décennies, les parcelles cultivables, héritées et partagées depuis plusieurs générations, deviennent de plus en plus exigües. Les revenus agricoles ne permettent donc plus aux familles de subvenir à leurs besoins fondamentaux. Ainsi, face à la menace d'insécurité alimentaire, les ménages sont contraints de diversifier leurs sources de revenu. Les modes d'organisation économique se trouvent alors modifiés et les ménages doivent opter pour de nouvelles stratégies à court, moyen ou long terme dans leurs activités productives. Ce travail de recherche a analysé la mise en œuvre des différentes stratégies à travers les structures des ménages et les réseaux de solidarités intergénérationnelle et communautaire dans la promotion de la sécurité alimentaire à Zoukou. La recherche montre que l'organisation actuelle des activités permet d'assurer à la fois la continuité de l'exploitation agricole, la survie de la famille, la cohésion sociale et l'autosuffisance alimentaire. En définitive, comme Durkheim le stipule, cette recherche met en évidence deux formes de solidarité sociale: la solidarité mécanique fondée sur les similitudes, et la solidarité organique fondée sur la division du travail. Aussi, les formes pathologiques de la division du travail, qui cessent d'engendrer la solidarité, sont également analysées.

Références bibliographiques

- AGRONOME VETERINAIRE SANS FRONTIERE, 2013, *Promouvoir l'égalité de genre en milieu rural : exemples au Togo, Sénégal, Amérique Centrale et Brésil*, Lyon.
- BEAULIEU Elsa, 2008, *La division sexuelle du travail*, la presse, Québec.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *Domination masculine*, Paris, Seuil.
- DURKHEIM Emile, 1893, *De la division du travail social*. Paris : Les Presses universitaires de France, 8e édition, Collection : Bibliothèque de philosophie contemporaine.
- FLACHER Bauch, 2008, *Travail et intégration sociale*, Evreux, Bréal, 2^{ème} ed, Paris, p.15
- GAUVREAU Claude, 2009, *Ouvre créatrice complète, parti-pris*, chien d'or, Québec.
- GODARD Aurélie et PETIT Véronique, 2002, *Inégalités de genre inhérentes à la division sexuelle du travail : exemple en milieu rural guinéen*, CEPED, Paris.
- HOFSTETTER Roger et SCHNEUWLY B, 2009, *Savoirs en (trans)formation. Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation*. Bruxelles : De Boeck. Abdeljalil akkari Université de Genève
- MAYILA Gawandji Oloundigolo Inna Gabrielle, 2012, *Salariat féminin au : Modernité et réinvention des traditions*, thèse, Université d'Every-Val-d'Essonne
- MUCHNIK José et Bricas Nicolas., 1984, *la transformation du manioc, technologie autonome*, PUF. 192 P.
- NGUEYAP Ferdinand., 2006, « Crise économique, mise en chômage et changements de relations familiales en milieu urbain au Cameroun : effets de la crise économiques sur les unités domestiques », in *Dynamiques démographiques et activités*, Colloque International AIDELF du 18-23 septembre, Aveiro Portugal, pp. 501-516.
- SANDERS et al., 1996, principes du management, ACIP.
- SANDRON Farm, 2007a, « Comportements socioéconomiques et développement ». *Population et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*, Paris : L'Harmattan, *Populations*, pp.227-240.
- SCHWEITZER Mountain, 2002, *psychologie de la santé*, CAIRN-INFO, P. 28-32
- SMITH Adam, 1776, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*
- SPENCER Herbert, TAYLOR Frederic, FORD Henri, 1970, *principes scientifiques du management*, PUF.

- SPRADLEY Jams et BRENDA Miller, 1979, *Les bars, les femmes, la culture ; femme au travail dans un monde d'homme*, paris.
- STROOBANTS Jean-pierre, 2010, *Travail initiation à la recherche*, EDUCATION
- VIMARD Pascal, 1997, « Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique Subsaharienne », *Autrepart n°2*, pp. 143-159.
- VIMARD Pascal, 1993, « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers Monde*, n°133, pp.90-115.